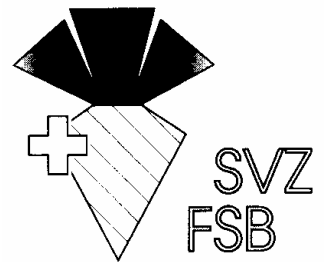




Rapport annuel 2007



Fédération Suisse des Betteraviers
Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer
Kapellenstrasse 5
3011 Bern

Téléphone 031 385 36 42

Fax 031 385 36 46

svz.fsb@sbv-usp.ch

15 février 2008

Table des matières

Introduction – Propos du président	2
1. L'année betteravière 2007	3
1.1. Situation nationale	3
1.1.1. Nouvelle structures associatives	3
1.1.2. Les cultures de betteraves sucrières en 2007	3
1.1.3. PA 2011	4
1.1.4. Interprofession	5
1.1.5. Rapport de la commission de réception et de contrôle	6
1.1.6. Rapport du Centre betteravier suisse	7
1.2. Situation internationale.....	10
1.2.1. Marché du sucre	10
1.2.2. CIBE	10
2. Comptabilité d'exercice	11
2.1. Bilan au 31 décembre 2007	11
2.2. Compte de résultats 2007 et budget 2008.....	12
3. Programme d'activités.....	13
4. Comité de la FSB	14

Introduction – Propos du président

La page se referme sur une année de culture végétale à la fois saisissante et captivante. Grâce à un printemps chaud et sec, les semis ont été effectués de bonne heure. La levée du champ ayant en général très bien réussi, au mois de mai déjà, nous pouvions nourrir l'espoir d'obtenir une récolte exceptionnelle.

Néanmoins, la culture des betteraves sucrières nous sollicite et nous cause quelque souci. Sur le plan politique nous avons du faire face à de nombreuses provocations. Certains groupes politiques remettent sérieusement en question la production de sucre en Suisse. Quels sont leurs objectifs? Les uns recherchent le profit à court terme, le sucre se trouvant n'importe où dans le monde, à un prix avantageux. Les autres s'abritent derrière des arguments écologiques. La culture des champs en Suisse peut-elle encore être rentable? A-t-elle des chances de survivre ou verrons-nous bientôt la Suisse recouverte uniquement de prairies?

Personnellement, je pense que la Suisse aura toujours besoin d'une culture des champs productive, exercée avec professionnalisme. La production quantitative et qualitative irréprochable est tout à fait possible en respectant les principes écologiques. Les agriculteurs l'ont prouvé ces dernières années. L'agriculture productrice crée un paysage chatoyant et ses multiples facettes, ses produits variés assurent aussi des emplois dans ce pays. Notre industrie de transformation des denrées alimentaires veut pouvoir compter sur les précieuses matières premières indigènes. Les jachères florales envahies de mauvaises herbes, même situées dans les meilleures régions, ne garantiront jamais des emplois et ne produiront pas non plus de denrées alimentaires. Sur ce terrain, notre politique agricole manque souvent la cible. Aujourd'hui, la demande en biens agricoles est plus importante que jamais et les prix grimpent. Selon les pronostics, cette tendance devrait à long terme avoir des retombées positives sur l'agriculture. Cela me laisse présager que nos betteraves sucrières ont encore un avenir en Suisse.

Après un été humide et instable, comparable avec la situation politique, l'automne chaud et ensoleillé nous a néanmoins gratifiés d'une bonne récolte, riche en sucre. J'ose espérer que ces résultats soient interprétés comme un signal positif dans le contexte actuel de la politique du marché du sucre soumis à des turbulences.

1. L'année betteravière 2007

1.1. Situation nationale

1.1.1. Nouvelle structures associatives

Pour la FSB, l'année 2007 s'est déroulée sous le signe du changement. Le 1^{er} mars 2007, Samuel Keiser succède à Werner Schwendimann à la présidence de la FSB. Dans ce même temps, la direction quitte Ins pour s'installer à Berne et le mandat d'administration de la FSB est transmis à l'Union suisse des paysans (USP). Depuis le mois de juin 2007, Nadine Degen, qui est employée dans la division Production végétale de l'USP, accomplit toutes les tâches administratives de la FSB. Anuschka Hofstetter, USP Brugg, s'occupe de la gestion de la comptabilité.

Dans cette phase de mutation, la FSB renouvelle aussi ses autres structures. Le nombre de délégués est réduit de 90 à 30 membres. Les membres des comités des deux organisations régionales des producteurs de Suisse orientale (OVZ) et de Suisse occidentale (WVZ) sont reconnus comme délégués. Le comité est constitué de 9 membres, président y compris. Ces deux instances comptant un petit nombre de personnes permettent de traiter les affaires avec plus d'efficacité. Les délégués se rendront plus facilement aux séances de travail et les décisions obtiendront un plus large soutien au sein de l'association.

1.1.2. Les cultures de betteraves sucrières en 2007

L'année betteravière 2007 entre dans l'histoire. Dès le début de l'année, les producteurs de betteraves disposèrent d'une aire de production élargie de 2200 ha. Le printemps très chaud créa des conditions favorables pour des semis précoces. Toutefois, les pluies diluviennes de l'été ont inondé les champs, causant aux paysans d'importantes pertes de gain, surtout dans la région d'Aarberg. Malgré tout, la récolte s'est soldée en automne par une quantité record de 1,57 million de tonnes de betteraves avec une teneur moyenne en sucre de 17,8 %.

Tableau 1: Culture et récolte par canton (Source : SAF AG, 2008)

Contrats avec l'usine d'Aarberg	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
BE	1'700	4'282	300'772	70.2	17.5	46'695	10.9
BL	17	47	3'189	67.9	17.9	506	10.8
FR	448	1'462	105'129	71.9	18.0	16'772	11.5
GE	8	45	3'735	83.0	19.8	663	14.7
JU	105	352	20'162	57.3	17.8	3'186	9.1
NE	13	46	3'070	66.7	18.0	492	10.7
SO	269	633	39'864	63.0	17.4	6'128	9.7
VD	1'073	4'944	357'749	72.4	18.5	59'062	11.9
VS	10	89	6'029	67.7	17.6	940	10.6
Total	3'643	11'900	839'698	70.6	18.0	134'446	11.3

Contrats avec l'usine de Frauenfeld	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
AG	481	1'337	99'226	74.2	17.3	15'147	11.3
FL	6	25	2'055	82.2	16.0	287	11.5
GR	7	19	1'461	76.9	16.8	216	11.4
LU	105	216	13'602	63.0	17.0	2'044	9.5
SG	83	194	15'438	79.6	16.7	2'268	11.7
SH	338	1'176	90'001	76.5	18.1	14'454	12.3
TG	1'024	2'839	233'060	82.1	17.4	35'828	12.6
ZG	9	20	1'409	70.5	17.0	211	10.6
ZH	1'201	3'419	277'458	81.2	17.7	43'545	12.7
Total	3'254	9'245	733'710	79.4	17.5	114'001	12.3
Total SAF AG	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement pro ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
Total CH konv.	6'897	21'145	1'573'408	74.4	17.8	248'447	11.7
Total CH bio	22	35	1'391	39.7	16.1	196	5.6

1.1.3. PA 2011

On n'a pas su, durant longtemps, quelles seraient les conséquences de la PA 2011 pour l'économie sucrière. Depuis des années, les mesures d'économie de la Confédération avaient le mandat de prestations de la branche sucrière dans le collimateur. Les contributions ont en effet subi d'année en année des coupes sévères. Et même si nous avons tenté, en mettant en oeuvre le travail de lobbying ad hoc, de sauver ce mandat de prestations, les Chambres fédérales ont prononcé son arrêt de mort le printemps dernier, au cours des débats sur la PA 2011. Désormais, les mesures de soutien du marché seront donc remplacées par des contributions à la surface spécifiques.

Concrètement, des contributions réduites d'un montant de 15 millions de francs, seront encore versées à SAF SA pour les récoltes 2007 et 2008. A partir de 2009, le mandat de prestations sera purement et simplement supprimé et plus aucune contribution ne sera versée à la sucrerie.

D'après le 2^e train d'ordonnances, pour l'instant encore en consultation, cette perte doit être compensée par une contribution de 600 francs par hectare. De plus, les contributions pour les terres ouvertes doivent être légèrement augmentées.

Par ailleurs, la réforme de l'organisation du marché du sucre de l'UE exerce des effets directs sur la politique sucrière suisse. En effet, pour compenser partiellement les baisses de prix, des contributions à la surface spécifiques seront versées pour la betterave. Elles seront toutefois liées à une production de 10 tonnes de sucre par hectare et devraient s'élever à 850 francs/ha en 2008 et à 1300 francs/ha en 2009.

Reste à savoir si ces paiements directs à la surface suffiront à permettre en Suisse des cultures betteravières économiquement viables. Ce qui est certain en revanche, c'est que la conversion du soutien du marché en paiements directs fera un grand perdant : le producteur de betteraves professionnel obtenant de bons rendements. Il en va malheureusement pour ainsi dire ainsi avec tous les paiements directs.

S'agissant de toutes les problèmes liés à la PA 2011, nous avons pu compter sur la collaboration constructive de l'Office fédéral de l'agriculture. La collaboration avec l'Union suisse des paysans et toutes les organisations vouées aux grandes cultures nous a enfin été d'un précieux secours également.

1.1.4. Interprofession

Le changement à la tête de la fédération a requis une recombinaison de notre délégation pour les négociations au sein de l'interprofession. Au cours de l'exercice, cette dernière s'est réunie à trois reprises. Force a été de constater, une fois de plus, que nous ne pouvons avancer qu'ensemble et que nous sommes contraints de trouver des réponses communes aux questions importantes.

Les difficultés enregistrées sur le marché du sucre nous ont par ailleurs particulièrement occupés durant le premier semestre. La Politique Agricole 2011 a, comme il se doit, constitué également un sujet permanent de préoccupations. Nous sommes toujours parvenus à déposer à son sujet des prises de position que pouvaient soutenir et les planteurs et les transformateurs.

Le choix de la variété de betterave a été cette année une préoccupation importante de la sucrerie. Les surfaces importantes mises en culture avec la variété Ernestina, connue pour son rendement élevé, ont généré certaines craintes au sein de la sucrerie, qui s'attendait à recevoir de forts tonnages de betteraves avec de faibles taux de sucre. Mais l'automne ensoleillé avec un rendement important de sucre a donné raison aux planteurs. Si la fabrique entend se faire livrer à l'avenir davantage de betteraves avec un taux de sucre plus élevé, il faudra qu'elle le traduise également dans son système de paiement. Nous aurons encore du travail à ce propos.

Le début de la campagne est également toujours un sujet de discussions. Le démarrage très précoce, juste après la mi-septembre, n'a pas été compris par de nombreux planteurs. Dans certaines régions, nous avons eu de la peine à faire livrer les betteraves si tôt. Mais l'abondance de la récolte et sa mise en valeur jusque peu avant Noël ont montré que les estimations de récolte et la planification du déroulement de la campagne étaient bien faites.

Comme on pouvait s'y attendre, les négociations de l'accord interprofessionnel 2008 se sont avérées difficiles. Les premiers effets de l'organisation du marché sucrier européen et de la nouvelle Politique Agricole 2011 ainsi que le développement du marché mondial étaient difficiles à prévoir. Leurs effets sur le prix des betteraves ont comme il se doit été analysés différemment par les parties aux discussions. Pour corser le tout, nos coûts de production sont repartis à la hausse en raison du niveau élevé des prix des carburants, des engrais et du machinisme. Nous espérons toutefois qu'avec le prix négocié et les conditions annexes, la betterave restera une grande culture intéressante.

Comme le mandat de prestations de la Confédération sera supprimé en 2009, nous devons redéfinir la base juridique de notre collaboration avec la SAF SA. Avec l'accord interprofessionnel 2009, ce sera là le principal problème que nous devrons affronter l'an prochain.

1.1.5. Rapport de la commission de réception et de contrôle

Michel Zeller

Les sondages avant récolte prévoient une importante différence de rendement entre la zone de production de Frauenfeld et celle d'Aarberg, mais betteraves et Dame Nature nous ont fait une belle surprise en nous accordant une récolte exceptionnelle. Il y a bien sur, comme chaque année, de grandes différences d'une parcelle à l'autre.

Livraison des betteraves

Jamais la campagne n'a commencé si tôt et les premiers arrachages ont tout de suite donné des résultats satisfaisants. La nouvelle grille de prime pour livraisons hâtives a encouragé les producteurs à livrer tôt. La faible pluviométrie de l'automne 2007 n'a pas entravé les arrachages et les livraisons. Il n'y a pas eu de problèmes particuliers dans l'organisation des transports et les délais d'attente ont été limités au maximum. Aarberg a connu quelques problèmes dans la transmission des données entre la bascule d'entrée et le bureau des betteraves pour des livraisons combinées (betteraves de 2 producteurs dans la même remorque) cette question sera résolue pour la prochaine campagne. Cette possibilité n'existe pas sur Frauenfeld. Une solution sera recherchée pour éviter les transports avec des véhicules à moitié pleins. Pour la troisième année consécutive, un producteur a livré de la betterave fortement chargée en mauvaises herbes, perturbant le lavage qu'il a fallu interrompre pour retirer manuellement les mauvaises herbes qui bouchaient le tambour de lavage. Il mérite d'être averti.

Laboratoire d'analyse

Les membres de la commission permettent de contrôler le respect des normes retenues dans le catalogue de « méthodologie de contrôle ». Une solution étalon a été utilisée deux fois de manière impromptue pour contrôler la fiabilité des analyses de potasse, sodium, et amN. Par la même occasion nous contrôlons le fonctionnement des laveuses, la qualité du tri des particules étrangères ainsi que le redécoupage des betteraves. Le taux moyen de terre des 2 usines se monte à 6.7% contre 7,9 % en 2006. 18'267 Wagons sont entrés dans les 2 usines ce qui représente 36'564 analyses, il y a eu également 44'958 convois par la route ce qui représente en tout 81'492 analyses.

Pulpes pressées

Les pulpes pressées sont contrôlées visuellement et nous pouvons relever la bonne qualité de ce fourrage. Les producteurs qui reprennent les pulpes par la route ont été incités à les reprendre plutôt le samedi pour limiter le chargement sur wagons en fin de semaine.

Recours

13 recours ont été soumis aux commissions de recours. Tous concernaient la tare terre. Ils ont été examinés conformément à la « méthodologie ». 9 ont été admis. Il y a bien sur, comme chaque année, des résultats qui semblent aberrants, mais quand on voit sur la table de tri, une pierre de 6 kg dans un échantillon de 30 kg, nous ne pouvons pas contester le résultat.

Remerciement

Je remercie les responsables des sucreries pour leur esprit d'ouverture, ainsi que mes collègues pour leur engagement et leur disponibilité. Je nous souhaite pour 2008 une récolte de la même qualité qu'en 2007.

1.1.6. Rapport du Centre betteravier suisse

Stefan Wyss

Pour plus de détails, le lecteur consultera utilement le rapport d'activités et le rapport sur les essais betteraviers.

L'année betteravière 2007

Les semis ont en grande partie pu être réalisés dans de bonnes conditions, dans la deuxième quinzaine de mars. Après Pâques, ils ont malheureusement dû être faits en partie dans un sol trop humide, avec toutes les difficultés bien connues que cela entraîne. Des betteraves affaiblies, manquant de vigueur, une forte concurrence des adventices, des attaques relativement importantes de ravageurs, champignons pathogènes du sol, etc. La météo a régulièrement été à l'origine de surprises désagréables. En avril, un record de chaleur chassait l'autre dans un contexte de sécheresse durant trois semaines. Les graines semées en mars et qui avaient déjà pu prendre racine se sont développées rapidement, tandis que celles des semis plus tardifs n'ont pas germé, respectivement les plantules ont dépéri. Une fois de plus, la lutte contre les adventices a demandé d'excellentes connaissances techniques et beaucoup de doigté, car en raison de la sécheresse, les herbicides racinaires n'ont en de nombreux endroits pas pu déployer leur effet ; il en a du reste été de même pour les substances actives des produits répandus en pilules. On constate une fois de plus qu'il n'est pas possible de procéder selon un plan de traitement prédéfini en hiver.

Un défaut de fabrication affectant un herbicide au métamitron a provoqué des dégâts importants allant jusqu'à la perte totale de la récolte sur près de 400 hectares, touchant environ 170 betteraviers. Les collaborateurs du centre betteravier se sont fortement engagés pour l'entreprise concernée, assurant les consultations, l'évaluation des dommages et les négociations avec l'assurance du responsable.

L'été et l'arrière-été ont été trop chauds et bien trop humides. Certaines régions ont même connu trois inondations successives. Les infections par des maladies foliaires et la pourriture des racines sont en de nombreux endroits apparues précocement. Il est toutefois réjouissant de constater qu'au final, les points positifs ont prévalu, ce qui s'est traduit par une récolte record.

Consultation de groupes, conférences et enseignement

Les sujets d'actualité en matière de traitement des sols, des semis, de la protection phytosanitaire, des engrais et de la lutte contre les adventices ont été expliqués sur le terrain lors de nombreuses visites locales. Par ailleurs, il a été organisé plusieurs présentations d'essais à l'attention d'étudiants, de techniciens, de consultants en produits chimiques et d'agriculteurs. Une autre tâche importante est constituée par la transmission du savoir aux étudiants, aux futurs paysans et autres spécialistes dans le cadre de l'enseignement et de conférences. Vers la fin août, les réunions du centre de formation des enseignants et des vulgarisateurs qui se sont tenues à l'Inforama Rütli, au Strickhof et à Granges-Verney sur le thème de « Quel avenir pour l'économie sucrière suisse ? » ont été très intéressantes. Plus de 100 personnes y ont pris connaissance des effets de la PA 2011, du régime sucrier de l'UE et de leurs conséquences pour les betteraviers professionnels. La compétitivité de l'économie sucrière suisse est le fruit des efforts communs de tous les partenaires concernés. Le Centre betteravier suisse s'efforce de parvenir à une « unité de doctrine » avec les spécialistes de l'enseignement et de la vulgarisation.

Conseils individuels

Savoir rester calme lors des semis: le printemps dernier a une nouvelle fois montré qu'une bonne préparation des semis et le semis lui-même dans un sol bien asséché et bien structuré, non compacté est une garantie de succès pour les semis précoces comme pour les semis tardifs.

Rhizomanie : progression des dommages. On sème encore trop de variétés non tolérantes dans les régions sujettes aux attaques de rhizomanie. De nombreux semis ayant pu être effectués

de façon précoce, les dommages n'ont pas été aussi étendus qu'en 2006. Les sols légers, riches en humus et irrigués sont particulièrement exposés à ces atteintes, et les symptômes de la maladie deviennent visibles à partir de la fin juin.

Régulation des adventices: les mauvaises herbes n'ont pas partout pu être combattues de manière satisfaisante. Notre recommandation : pour éviter des frais, il faut préparer et administrer le mélange d'herbicides en fonction des conditions météorologiques, du type de sol et de son humidité, ainsi que de la densité et de la taille des adventices. Les plans de traitement fixés d'avance n'amènent que rarement un résultat optimal, donc de prophétie réservés !

Engrais azotés: après la sécheresse d'avril, les betteraviers, espérant rattraper le retard des cultures par un apport supplémentaire ou tardif de N, ont souvent distribué trop d'engrais azotés aux plantules levées avec retard. Résultat : un moins bon rendement.

Le pied noir de la betterave a été plus fréquent que d'habitude, car en raison de la sécheresse des sols, les désinfectants des semences n'ont pas eu l'effet escompté. Vers la fin de l'été et durant l'automne, les dommages subis par les racines entraînent une généralisation de la pourriture de la racine. Les conseils à suivre : respecter dans tous les cas une pause de 3 à 4 ans entre les cultures, ne pas semer dans les sols humides, améliorer la structure des sols, chauler et semer le plus précocement possible.

Cercosporiose: du fait de la chaleur et de l'humidité de l'été, la pression de la cercosporiose a été très précoce et prononcée. Dans des conditions aussi critiques, il est indispensable de procéder à des contrôles répétés et systématiques, de manière à pouvoir procéder à temps au premier traitement fongicide. Lutte : dès qu'est atteinte la limite de 1 à 2 plantes atteintes par are. Dans de nombreux cas, ce premier traitement a dû être administré à la mi-juillet déjà. Prévention : des betteraves une fois tous les quatre ans au maximum. Ne pas semer de betteraves sucrières par-dessus un lieu d'entreposage de betteraves ou à proximité immédiate de la parcelle cultivée en betteraves l'année précédente.

Prestations de l'industrie sucrière et des organisations de cultivateurs

- Articles techniques dans la presse
- Informations actualisées sur www.zuckerruebe.ch et dans la « Newsletter » que l'on peut obtenir par abonnement
- Etablissement d'autorisations PER pour nématicides
- Elaboration et mise à disposition de documents et d'illustrations pour les vulgarisateurs, les élèves, les médias, etc.
- Analyse d'échantillons de semences conservées trop longtemps quant à la présence de germes
- Mesures du pH du sol dans le terrain
- Recensement des récoltes: décomptes dans les cultures, recensement de la récolte à trois dates différentes durant la période de végétation, en collaboration avec la SAF et OVZ.
- Sondage concernant les attentes en matière de récolte: réalisation et exploitation des résultats par le CBS, sur mandat de la SAF et de la FSB
- Introduction de nouvelles variétés: les cultivateurs profitent très vite des progrès de la sélection ; le CBS conseille les betteraviers quant au choix variétal.
- Prise de position à l'intention de l'Office fédéral de l'agriculture concernant la notification d'anciennes substances actives. Intervention visant à faire proroger l'autorisation d'utiliser les granulés nématicides Aldicarb, vendus sous le nom de „Temik“, ainsi que du Carbofurane, vendu sous les noms „Curaterr“, „Carbofuran“ ou „Intrasol“.

- Prise de position sur le train d'ordonnances de la PA 2011, visant à faire autoriser l'utilisation d'herbicides en prélevée sur les surfaces entières et à obtenir pour la lutte anti-pucerons pour les betteraves l'égalité de traitement avec celle concernant les légumineuses, le tabac et le tournesol.
- Service de traduction assuré par U. Widmer, bureau régional de Grange-Verney

Essais variétaux

Tests variétaux de précision: 10 parcelles-tests réparties dans les principales régions sucrières ont été mises en culture. Les 5 ayant donné les meilleurs résultats ont été récoltées et ces derniers analysés ; 4 parcelles étaient atteintes de rhizomanie, 1 en était exempte. Le développement des betteraves et les attaques de ravageurs ou les atteintes par des maladies ont fait l'objet de notations régulières ; les plants ont été récoltés par des collaborateurs du CBS, traités dans les sucreries et analysés dans les laboratoires des usines. Les résultats des analyses statistiques ont ensuite servi de base de décision concernant les variétés à retenir.

La liste variétale ne comprend plus de « variétés normales »: les variétés tolérantes à la rhizomanie présentent dans l'ensemble des performances supérieures aux variétés normales. Même sans atteinte de rhizomanie, le rendement des variétés tolérantes dépasse celui des variétés normales quant au rendement sucrier par hectare. C'est pour cela que la Conférence paritaire sur les semences, au sein de laquelle 8 droits de vote reviennent aux betteraviers et 8 à l'industrie sucrière, a décidé d'exclure dès 2008 les variétés normales de la liste variétale.

Offre variétale: la liste comprend deux variétés nouvelles : Rosandra (type NZ) et Michella (type N). Ces deux variétés conviennent principalement par leur fort rendement en termes de rendement sucrier net par hectare.

Autres essais

- **Essais variétaux en bandes** au titre du contrôle de qualité des semences de production et donc à celui de la protection des consommateurs.
- **Essais variétaux relatifs aux infections de Cercospora**, Agroscope Changins.
- **Monitoring Cercospora** avec Agroscope Changins.
- **Essais de détail d'herbicides:** examen comparatif de génériques bon marché et de produits de marque standards.
- **Essais en bande Nématodes du collet:** avec les groupes de travail d'Allemagne du sud sous la direction du Dr Leipertz, Zuckerfabrik Jülich, nous avons élaboré un programme de travail / d'essais à plusieurs objectifs et faisant appel à plusieurs terrain d'essais. Des essais en bande ont été menés sur des exploitations de production et ont fait l'objet des notations correspondantes.

Contacts à l'étranger

Début septembre, les collaborateurs du CBS ont visité la société KWS Italia, à Monselice, où leur ont été présentées les activités de sélection / obtention ainsi que la multiplication des semences.

Du 11 au 13 avril, le gérant a participé au 70^e congrès de l'IIRB.

Remerciements

La présidence, le comité et les collaborateurs du CBS remercient les associations qui par leur financement rendent notre travail possible. Tant les sucreries Aarberg et Frauenfeld SA que les organisations de betteraviers ont en effet toujours et dans tous les domaines apporté un soutien fiable au CBS.

1.2. Situation internationale

1.2.1. Marché du sucre

Suite à une forte réduction des exportations de sucre de l'Union européenne, le sucre au bénéfice d'un droit de douane préférentiel de moins 22 francs, en provenance des pays en développement, a engorgé le marché suisse mettant sous pression le prix du sucre indigène. Par conséquent, le revenu de la SAF s'est soldé par une baisse considérable. Les Accords bilatéraux II conclus avec l'UE n'ont pas été observés avec toute la minutie requise. En effet, selon les Bilatérales II les deux parties contractantes s'engagent à appliquer la solution dite du double zéro, afin que les prix du sucre évoluent plus ou moins au même niveau dans l'UE et en Suisse. En été, la filière du sucre, appuyée par l'Union suisse des paysans (USP), est intervenue auprès des autorités pour exiger la levée du droit de douane préférentiel. Les droits de douane corrigés ont fait l'objet d'un arrêté fédéral, valable pour les mois de septembre à décembre 2007. La SAF s'est vue soulagée. Désormais, une législation, non limitée dans le temps, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008, prévoit l'importation d'un contingent de 10 000 tonnes au droit de douane préférentiel de moins 22 francs. Le droit de douane hors contingent pour une importation à un taux préférentiel des pays en développement est de moins 7 francs. La filière suisse du sucre a ainsi obtenu une amélioration substantielle de la situation, puisque les quantités d'importation de sucre à des droits de douane préférentiels étaient illimitées jusqu'au 31 août 2007.

1.2.2. CIBE

Le président de la FSB a noué les premiers contacts avec la CIBE lors de son assemblée générale du printemps dernier, à Bonn. Un sujet domine actuellement les débats de cette organisation: la nouvelle organisation du marché du sucre de l'UE. Quel pays ou quelle région d'Europe devra réduire ses surfaces de betteraves conformément aux exigences? Quelles sucreries faudra-t-il fermer? Les régions favorables à la betterave espèrent que les régions moins favorables devront consentir davantage de réductions qu'elles-mêmes. Il y aura de grands et de petits perdants, mais personne n'en sortira gagnant. Comme nous ne sommes pas membres de l'UE, nous ne pouvons qu'observer de l'extérieur le processus en cours. C'est peut-être mieux ainsi. Mais nous sommes touchés directement par cette réforme, puisque les accords bilatéraux font dépendre l'économie sucrière suisse de celle des 27. En effet, la solution du double zéro couple le prix de notre sucre avec celui du sucre européen.

Cet automne, nos présidents des commissions régionales de prise en charge et de contrôle ont participé aux séances de la CIBE en France. Comme d'habitude, le partage d'expériences avec d'autres organisations de planteurs sur les questions de la prise d'échantillons, de mise en valeur et de collaboration avec les sucreries se sont avérées riches d'enseignements.

A l'occasion d'une assemblée extraordinaire, en décembre dernier, la CIBE a décidé de transférer son siège de Paris à Bruxelles, afin de se rapprocher du coeur des décisions de la politique européenne.

De notre côté, cette année, la collaboration avec la CIBE a été quelque peu sommaire. Durant la première année, la nouvelle direction de la FSB s'est en effet concentré sur les problèmes spécifiquement suisses et sur la collaboration avec SAF SA.

2. Comptabilité d'exercice

2.1. Bilan au 31 décembre 2007

	2007	2006
AKTIF		
Actifs circulants		
Compte postal	4'302.05	4'902.60
UBS	59'319.26	13'093.15
UBS Epargne	116'329.45	70'786.00
Créances	5'755.35	0.00
Créances VST	315.40	245.00
Actifs transitoires	0.00	0.00
	<u>186'021.51</u>	<u>89'026.75</u>
	<u><u>186'021.51</u></u>	<u><u>89'026.75</u></u>
PASSIF		
Capital étranger		
Obligations	112'592.85	0.00
Délimitation de compte passif	13'180.40	0.00
	<u>125'773.25</u>	0.00
Fonds propres		
Fortune de la fédération	89'026.75	
Excédent des charges	<u>-28'778.49</u>	<u>89'026.75</u>
	<u>60'248.26</u>	<u>89'026.75</u>
	<u><u>186'021.51</u></u>	<u><u>89'026.75</u></u>

2.2. Compte de résultats 2007 et budget 2008

	Budget 2007	Compte 2007	Budget 2008
REVENUS			
Particip. SAF communication de base USP	5'750.00	5'755.35	5'750.00
Cotisation OVZ au CBS	145'180.00	145'180.00	158'780.00
Cotisation ABSO au CBS	194'820.00	194'820.00	181'220.00
Cotisation OVZ à la FSB	89'670.00	89'670.00	112'710.45
Cotisation ABSO à la FSB	120'330.00	120'330.00	128'639.55
Rendement de capital	200.00	901.25	200
Excédent des charges	21'350.00	28'778.49	0.00
	577'300.00	585'435.09	587'300.00
CHARGE			
Assemblée des délégués	34'000.00	31'658.30	32'000.00
Secrétariat	2'000.00	42'761.45	40'600.00
Traductions	0.00	4'328.30	4'500.00
Comité	17'000.00	18'341.30	17'500.00
Contacts à l'étranger	0.00	6'628.96	5'500.00
Interprofession	10'000.00	7'858.25	6'600.00
Salaires/Prestations sociales	50'000.00	18'683.35	4'000.00
Coûts d'administration / Assurances	8'000.00	3'102.75	3'000.00
Commission de transport	2'000.00	0.00	0.00
Commission de réception	2'000.00	1'057.10	1'600.00
Total structures de la fédération	125'000.00	134'419.76	115'300.00
CBS	340'000.00	340'000.00	340'000.00
CIBE	22'000.00	17'069.58	18'000.00
USP	63'000.00	62'210.00	79'000.00
LID / AGIR / Presse	9'300.00	9'000.00	9'000.00
Total affiliations	434'300.00	428'279.58	446'000.00
Publicité / Communication de base	15'000.00	14'114.35	20'000.00
Coûts de production (USP)	0.00	4'006.30	3'000.00
Dépenses diverses	3'000.00	4'344.00	3'000.00
Frais bancaires	0.00	271.10	0.00
Total Divers	18'000.00	22'735.75	26'000.00
Excédent de revenu			0.00
Total Charge	577'300.00	585'435.09	587'300.00

3. Programme d'activités

- **Communication interne**
 - Intensifier et améliorer la communication entre les différentes instances et au sein des groupes de travail
 - Améliorer le flux des informations vers les betteraviers
- **Communication externe**
 - Relations avec le Conseil d'administration de la SAF
- **Interprofession**
 - Contrat de droit privé entre la FSB et la SAF
 - Accord interprofessionnel 2009
- **PA 2011, UE, OMC**
 - Négociations avec l'OFAG
 - Négociations avec l'USP
 - Négociations avec d'autres représentants des grandes cultures
- **Travaux des commissions**
 - Coordination Commission de réception
- **Relations européennes**
 - Conseil d'administration CIBE
 - Commission de réception CIBE
- **Centre betteravier suisse**
 - Coopération dans les organes associatifs
 - Coopération dans le «GT accompagnement de l'examen des variétés»
- **Relations publiques**
 - Communication de base de l'agriculture suisse
 - Journées culturelles Agroline

4. Comité de la FSB

Fonction	Nom et prénom	Rue / domicile	Téléphone, fax, e-mail
Président	Keiser Samuel	Härkingerstrasse 7 4629 Fulenbach	Tél.: 062 926 29 44 Fax: 062 926 44 29 Portable: 079 731 64 25 s.keiser@bluewin.ch
Vice-président	Losey Michel	1541 Sévaz	Tél.: 026 663 10 88 Fax: 026 663 14 84 Portable: 079 600 08 13 botzi.losey@agroplus.ch
Vice-président	Rickenmann Paul	Dingenhart 8500 Frauenfeld	Tél.: 052 721 28 63 Fax: 052 721 28 03 Portable: 079 625 46 70 p.rickenmann@bluewin.ch
	Buri Andreas	Rebhof 8475 Ossingen	Tél.: 052 317 15 34 Fax: 052 317 15 34 Portable: 079 226 74 06 buris.rebhof@bluewin.ch
	Chambaz Raymond	Route de Bussigny 4 1121 Bremblens	Tél.: 021 801 88 11 Fax: 021 802 39 32 Portable: 079 623 98 11 rchambaz@bluewin.ch
	Denzler Urs	Hertlibruck 8467 Truttikon	Tél.: 052 317 25 12 Fax: 052 317 09 15 Portable: 079 370 82 57 urs.denzler@bluewin.ch
	Mühlebach Viktor	Dorfstrasse 63 5306 Tegerfelden	Tél.: 056 245 52 17 Fax: 056 245 00 07 Portable: 079 300 26 21 v.muehlebach@bluewin.ch

Fonction	Nom et prénom	Rue / domicile	Téléphone, fax, e-mail
	Pfister Hans	Fräschelsgasse 2 3210 Kerzers	Tél.: 031 755 67 55 Portable: 079 301 99 36 hans.pfister@bluewin.ch
	Salvisberg Beat	Bernstrasse 6 3629 Kiesen	Tél.: 031 781 08 81 Fax: 031 781 08 81 salkie@gmx.ch